

Jean-Paul Thibault

L'homme de convictions, le compagnon de combat, l'ami

Jean-Paul Thibault, l'avocat bénévole de Mis et Thiennot pendant plus de trente ans, nous a quittés en octobre 2010, à l'âge de 58 ans. Léandre Boizeau qui durant toute cette période mena à ses côtés le même combat revient sur l'homme qu'il connaissait.

■ ■ ■ TEXTE : LÉANDRE BOIZEAU • PHOTOS : DR



19 mars 2007. La 5^e requête en révision du procès Mis et Thiennot vient d'être rejetée par la Commission de révision de la Cour de cassation. Sur les marches du Palais de Justice, Jean-Paul Thibault n'hésite pas à déclarer : « *L'affaire Mis et Thiennot restera dans les mémoires comme étant le déshonneur ultime d'une justice malade.* ! »

J'ai rencontré Jean-Paul Thibault pour la première fois en novembre 1979. Je venais de sortir *Ils sont innocents*. J'étais invité à participer à un débat sur l'erreur judiciaire à la salle de Belle-Isle à Châteauroux, aux côtés de Gilles Perrault qui avait publié *Le pull-over rouge* quelque temps auparavant. Malade, ce dernier se fit excuser au dernier moment et, du coup je me retrouvais seul à la tribune. Après deux ans d'enquêtes et de recherches, jamais jusqu'alors je n'avais eu l'occasion de m'exprimer publiquement sur « l'affaire ». J'étais donc légitimement inquiet à la perspective

de démontrer l'innocence de Mis et Thiennot devant un parterre de gens pas forcément tous acquis à cette thèse. Les réactions des participants, la teneur des questions posées me rassurèrent assez rapidement et j'en étais à cette phase de « récupération » quand un jeune homme se leva au troisième rang, juste devant moi. Il prit la parole pour dire que depuis sa tendre enfance, il croyait à l'innocence de Mis et Thiennot, qu'il était avocat inscrit au barreau de Châteauroux et que si nous avions besoin de conseils ou de son aide, il se tenait bénévolement à notre disposition.